



Enrouleur pour tuyau à gaz avec pivot mural orientable

Réf. : 334081

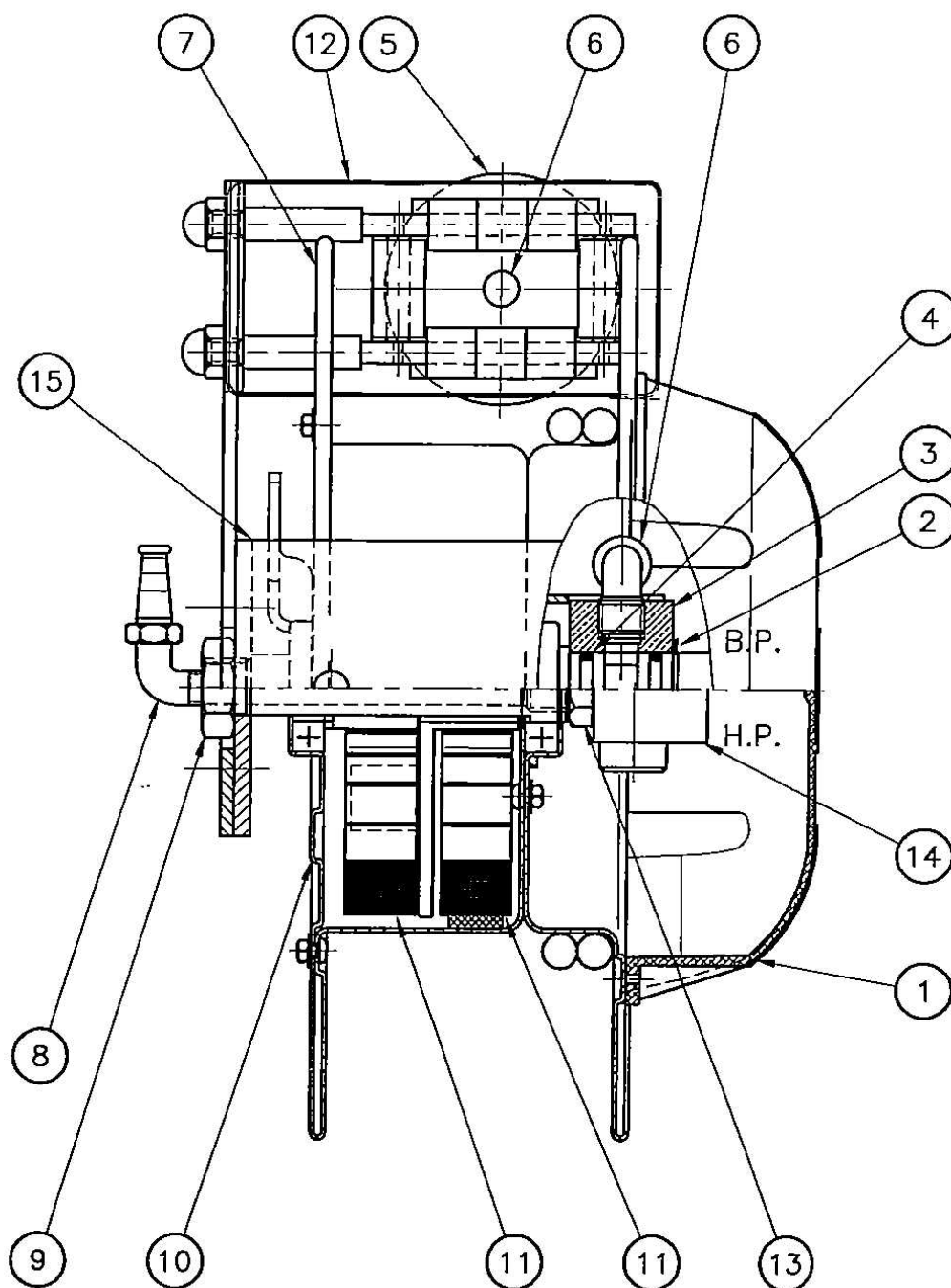
Notice Utilisateur



Sommaire

Schéma éclaté général	3
Installation	4
Mise en service	4
Maintenance	5
Pièces de rechange	6
Garantie	7
Déclaration « CE » de conformité	8

SCHEMA ECLATE GENERAL



**Enrouleur pour tuyau à gaz
avec pivot mural orientable**

RIPACK Réf. : 334081

INSTALLATION

Conditionnement

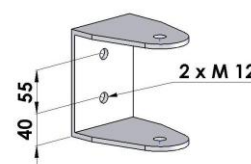
L'enrouleur est livré pour être monté au mur ou au plafond.

Le cliquet d'arrêt fonctionne dans ces deux positions.

L'enrouleur est équipé d'un pivot orientable pour un fonctionnement mural uniquement.

Mise en place de l'enrouleur

- A 2,5 m du sol maximum dans le cas d'une position murale
- Selon la longueur du tuyau dans le cas d'une position plafond.
- Par les trous du châssis du modèle ouvert ou du pivot ou de la ferrure pivotante du modèle fermé.
- Dimensions de la potence pivot : 135 x 135 x 100 mm ; prévoir 2 vis M12.
- Veiller à ce que l'axe de la traction pour le déroulement du tuyau soit perpendiculaire à l'axe de la bobine.
- Raccorder votre arrivée de fluide sur le côté du boîtier ou du châssis ; ce raccordement doit être souple.



Avant mise en service

- Vérifier que la pression d'utilisation est inférieure à 4 bars.
- Vérifier la présence et le fonctionnement du détendeur en amont pour éviter les éclatements accidentels de tuyau.
- S'assurer que les opérateurs sont formés à l'utilisation de l'enrouleur.

MISE EN SERVICE

Fonctionnement du cliquet

Dérouler le tuyau, le cliquet passe sur un secteur denté, générant un bruit caractéristique.

Dans cette position, on peut lâcher le tuyau, le cliquet est enclenché.

Pour le désenclencher, on tire sur le tuyau jusqu'à son ré-enroulement total.

Ne jamais lâcher le tuyau en dehors du secteur denté.

MAINTENANCE

Entretien du joint tournant

Le raccord d'un enrouleur de tuyau est à vérifier toutes les 1000 heures.

Remplacer les bagues toriques si nécessaire.

Si on observe une chute de pression anormale, s'assurer que son origine n'est pas en aval ou en amont de l'enrouleur et vérifier l'état du tuyau, des raccords, des bagues toriques.

Avant toute intervention :

1. Fermer l'arrivée du fluide.
2. Enlever le capot rep. 1.

Remplacement des bagues toriques (sur raccord basse pression)

3. Enlever le circlips rep. 2.
4. Enlever en le faisant glisser le moyeu rep. 3.
5. Enlever les 2 bagues toriques rep. 4.
6. Nettoyer l'axe et mettre en place les 2 bagues neuves sans les rayer.
7. Graisser légèrement avec une graisse au lithium ou antidétonante si le fluide st de l'oxygène.
8. Nettoyer et remonter le moyeu rep. 3.
9. Remettre en place le circlips rep. 2.
10. Remettre le capot de protection rep. 1. Puis se reporter aux instructions 16 à 19.

Remplacement du raccord tournant (haute pression)

3. Débrancher le tuyau rep. 6.
 4. Enlever le raccord tournant rep. 14 en dévissant l'axe rep. 13.
 5. Monter le raccord neuf à la place.
 6. Rebrancher le tuyau rep. 6.
 7. Remettre en place le capot de protection rep. 1.
- Puis se reporter aux instructions 16 à 19.

Remplacement du tuyau.

3. Enlever la butée d'arrêt rep. 5 du tuyau rep. 6 en retenant la bobine rep. 7 puis laisser tourner la bobine en la retenant jusqu'au « désarmage » complet des ressorts.
 4. Débrancher le tuyau rep. 6 du raccord tournant rep. 3 en repérant le sens d'enroulement.
 5. Enrouler le tuyau neuf dans le même sens que celui du tuyau usagé.
 6. Rebrancher le tuyau rep. 6.
 7. Remettre le capot de protection rep. 1.
- Puis se reporter aux instructions 16 à 19.

Remplacement des ressorts.

3. Débrancher le tuyau d'arrivée du fluide.
4. Enlever le coude rep. 8 s'il existe.
5. Enlever la butée d'arrêt rep. 5 du tuyau rep. 6 en retenant la bobine rep. 7 puis laisser tourner la bobine en la retenant jusqu'au « désarmage » complet des ressorts.
6. Enlever l'écrou rep. 9.
7. Enlever la bobine rep. 7 du châssis rep. 15.
8. Enlever le flasque rep. 10 de la bobine rep. 7.
9. Enlever avec précaution le ou les ressorts rep. 11 en repérant le sens d'accrochage.
10. Mettre en place le ou les ressorts neufs dans le même sens que les anciens ressorts.
11. Remettre en place et revisser le flasque rep. 10 de la bobine rep. 7.
12. Remettre la bobine sur le châssis rep. 15.
13. Remettre l'écrou rep. 9.
14. Remettre le coude rep. 8 s'il existe en étanchéifiant les filetages (Loctite oléoétanche, pâte, etc.).
15. Rebrancher le tuyau d'arrivée.
16. Armer le ou les ressorts rep. 11 en faisant tourner la bobine rep. 7 de tours dans le sens du déroulement, le tuyau restant entièrement enroulé sur la bobine.
17. Faire sortir le tuyau rep. 6 par la sortie à rouleaux rep. 12.
18. Remettre en place la butée d'arrêt rep. 5 sur le tuyau rep. 6.
19. Ouvrir l'arrivée du fluide.

PIECES DE RECHANGE

(Autres pièces sur demande, rappeler le n° de série de l'enrouleur dans tous les cas)

Libellé	Référence	Qté
Ressort(s) de rappel	43R45015	1
Ressort de cliquet	40170016	1
Rochet	33R60001	1
Cliquet	43C52006	1
Tuyau Diam. 6x13 long. 13m équipé raccords 3/8G	250089	1
Tuyau Diam. 6x13 long. 1,5m équipé raccords 3/8 G	250090	1
Bagues toriques B.P.	Type R10 pour 1/8" ou 1/4"	2
Raccord complet H.P.	Type 1/4" ou 3/8"	1

GARANTIE

Votre ENROULEUR a subi de nombreux tests et contrôles en cours de fabrication.

Chaque composant répond à un cahier des charges exigeant qui garantit performance et adaptabilité.

Pour toute maintenance et remplacement de pièces, le réseau RIPACK vous garantit la fourniture de pièces détachées conformes au cahier des charges RIPACK, gage de qualité et de sécurité.

GARANTIE RIPACK :

GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT de 12 mois aux conditions :

- que l'appareil ait été utilisé conformément à la notice d'utilisation ;
- qu'il n'ait pas subi d'autres démontages que ceux prévus dans la notice ;
- que la géométrie de l'appareil soit intacte (exemple : pas de déformation des flancs et de la structure : bras et potence, etc...).

Cette garantie ne s'applique pas aux pièces d'usure ci-dessous :

- tuyau
- cliquet

Toute pièce de remplacement doit être d'origine RIPACK. Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande de recours en cas de non respect des consignes et dispositions précédentes.

La société RIPACK ne peut être tenue pour responsable des accidents causés aux personnes et aux biens par une mauvaise utilisation ou une utilisation non spécifiquement prévue dans la notice. En cas de contestation, les tribunaux de Bordeaux-France seront seuls compétents. Aucun autre lieu de juridiction n'est accepté.

L'utilisation ou la revente de l'ENROULEUR implique l'acceptation totale des conditions ci-dessus.

EN CAS D'APPEL DE GARANTIE, VEUILLEZ JOINDRE LE DOUBLE DE
FACTURE DE VOTRE FOURNISSEUR.

DECLARATION «CE» DE CONFORMITE

Le fabricant, soussigné :

Sté SEFMAT - Rue de Betnoms – 33187 LE HAILLAN CEDEX – France

Déclare que l'équipement de travail neuf désigné ci-après :

Enrouleur tuyau gaz 334081 Type 3

est conforme :

- aux dispositions réglementaires définies par l'annexe I de la directive européenne EN 89/392 modifiée par l'EN 91/364
- à la norme européenne EN 746-2.

Fait à : LE HAILLAN, le : 1er avril 2026

Nom et fonction du signataire :

François Clément
Responsable Ligne Produits

Signature :



RIPACK®

7rue de Betnoms, 33185 Le Haillan - France
Tél +33 (0)556 34 35 18 Fax. +33 (0)556 34 80 82
e-mail : info@ripack.com Web site : www.ripack.com